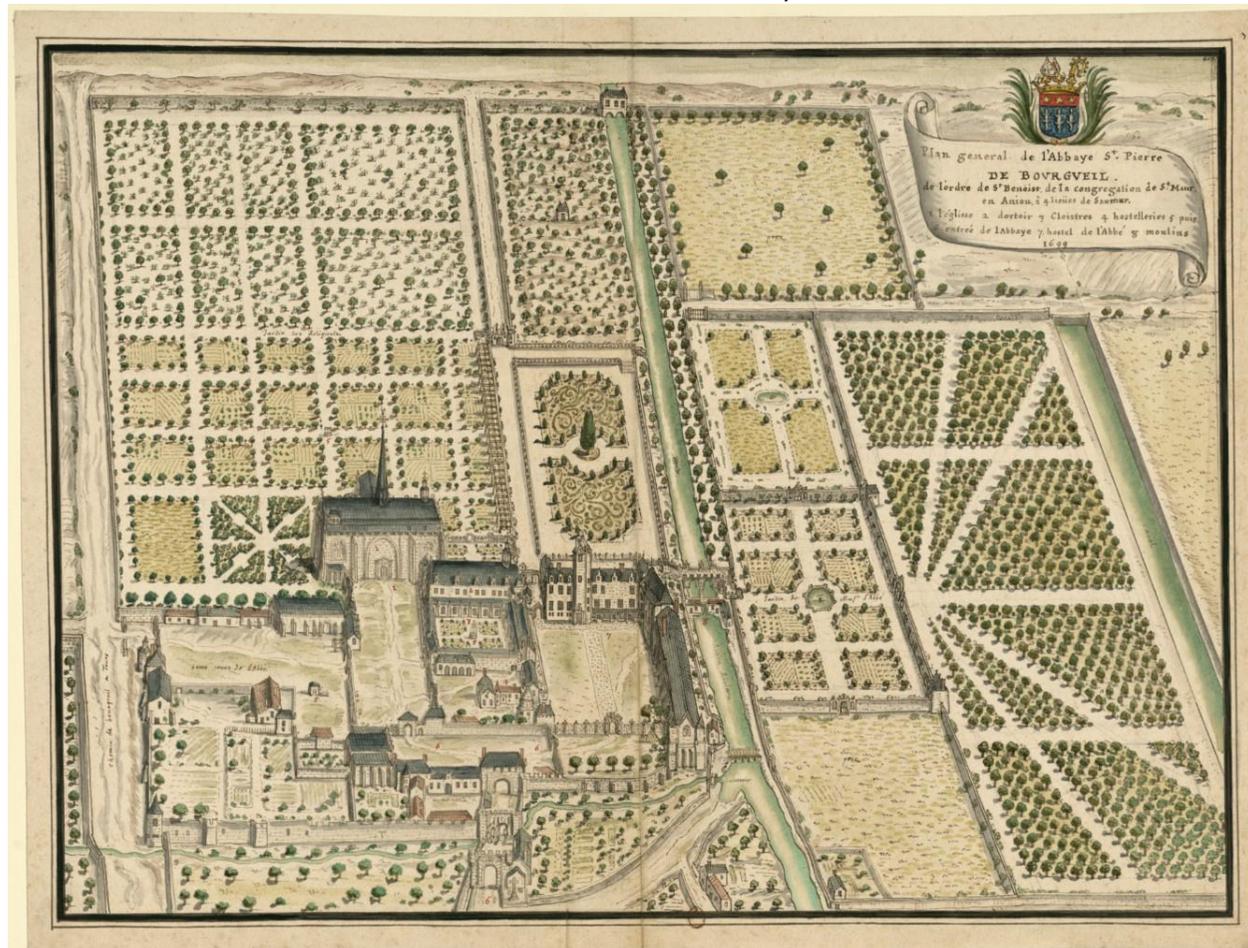


## Fiche enseignant 4 : L'organisation architecturale de l'abbaye de Bourgueil

Vue d'ensemble de l'abbaye



Plan général de l'abbaye St Pierre de Bourgueil.1699: Collection Gaignières. BNF EST VA-407 (1)

### Un espace où se répartissent les différentes fonctions d'une abbaye

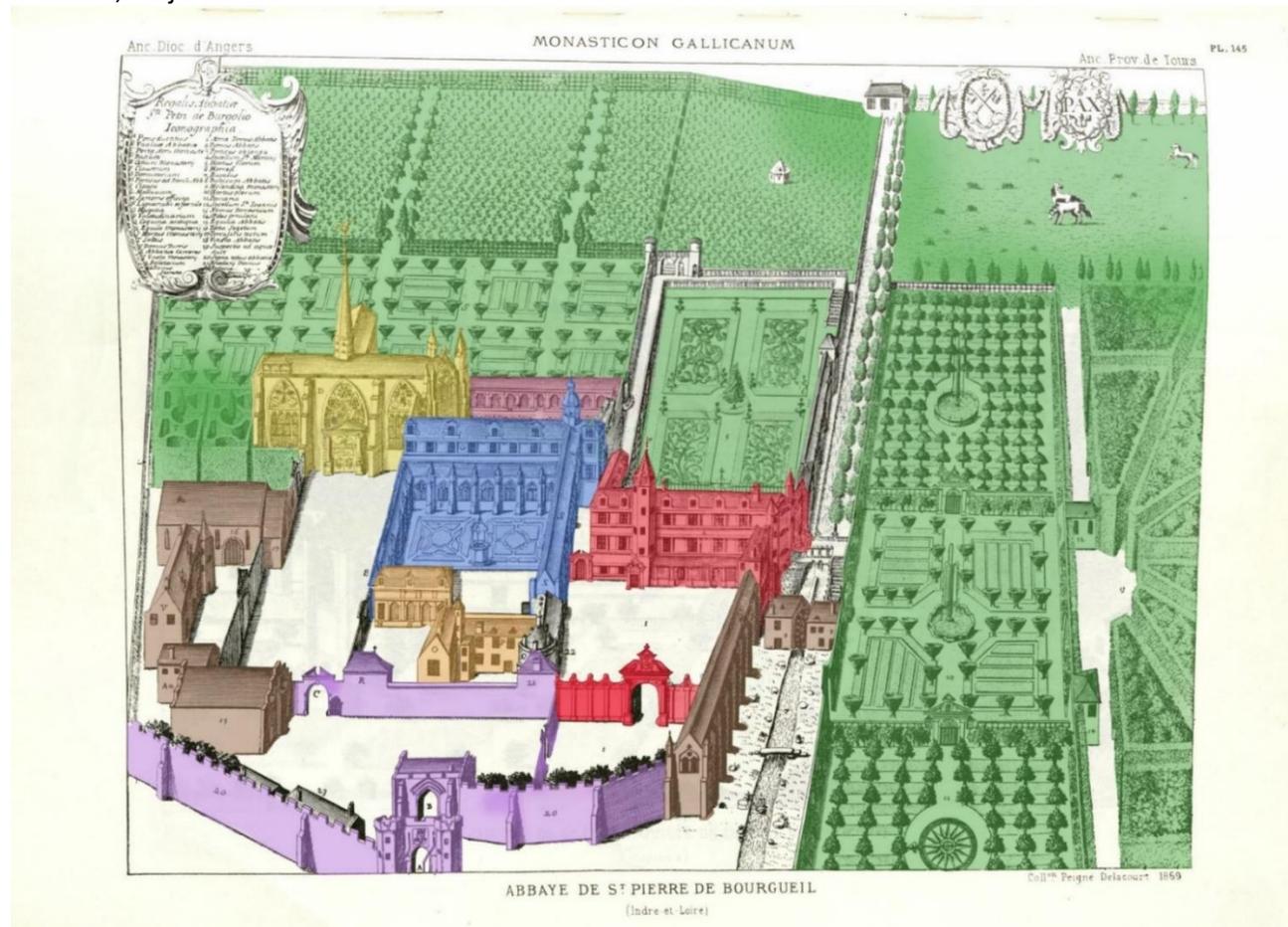
La protection : enceinte et portes d'entrée ■

La fonction religieuse : prière et offices dans l'église ■

Les lieux réguliers, lieux de vie uniquement réservés aux moines : cloître, chapitre, réfectoire, dortoir ■

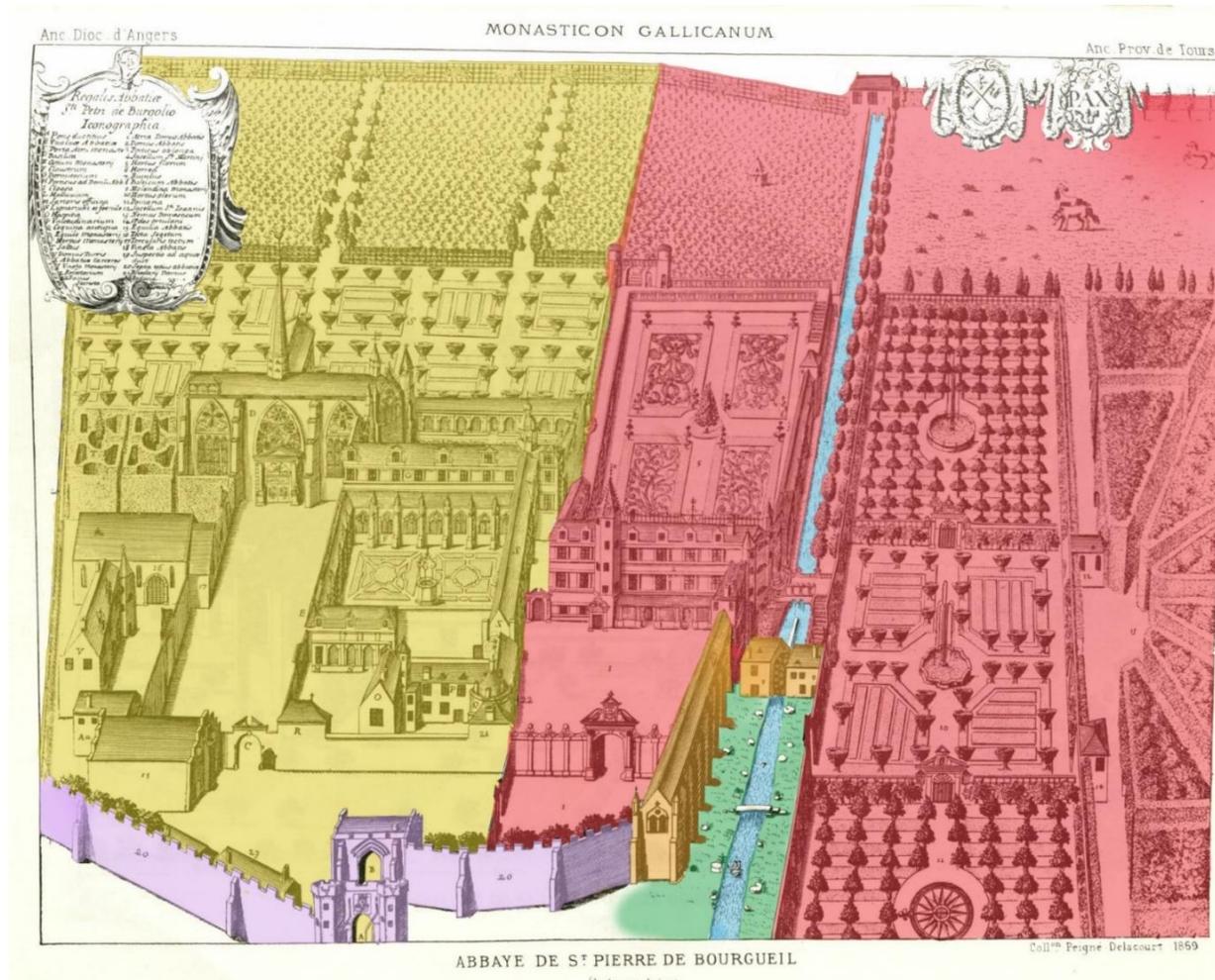
Les lieux d'accueil et de soin : infirmerie, hôtellerie ■ ; Les espaces économiques : celliers, grenier, moulins ■

Le pôle abbatial : résidence de l'abbé ■ ; les jardins ■



Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

Un espace divisé en deux parties :  
l'une réservée à la communauté des moines (en jaune) et l'autre à l'abbé (en rouge)



Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

### 1. Se protéger : un espace clos, entouré d'une enceinte



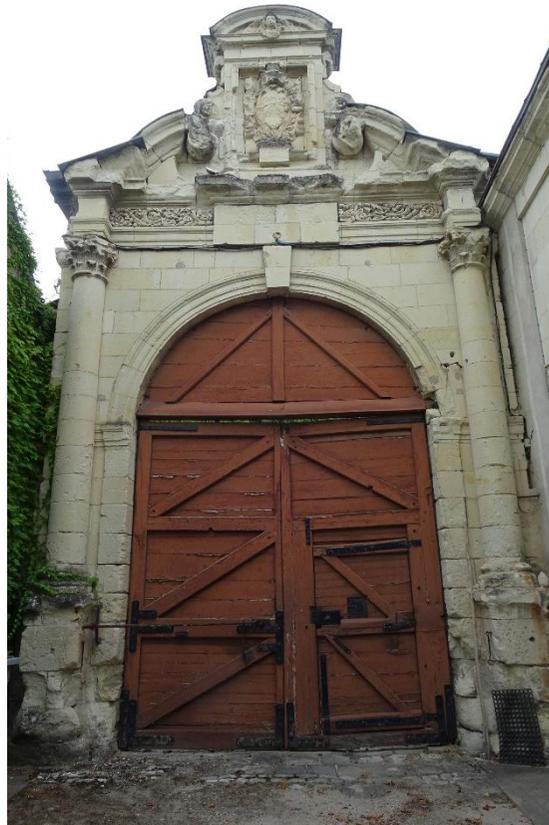
Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

- A. pont-levis    B. porte d'entrée de l'abbaye et prisons dans les 2 tours  
n°20 : Enceinte    C. porte d'entrée du monastère  
n°25 : Porte d'entrée du pôle abbatial

La porte d'entrée du pôle abbatial. Vue actuelle



Côté ville



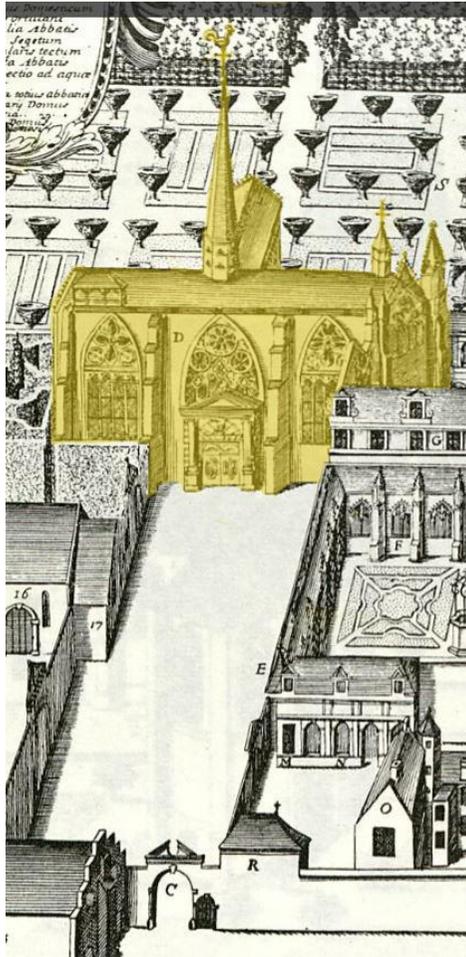
Côté cour



Blason de l'abbé, abîmé pendant la Révolution de 1789

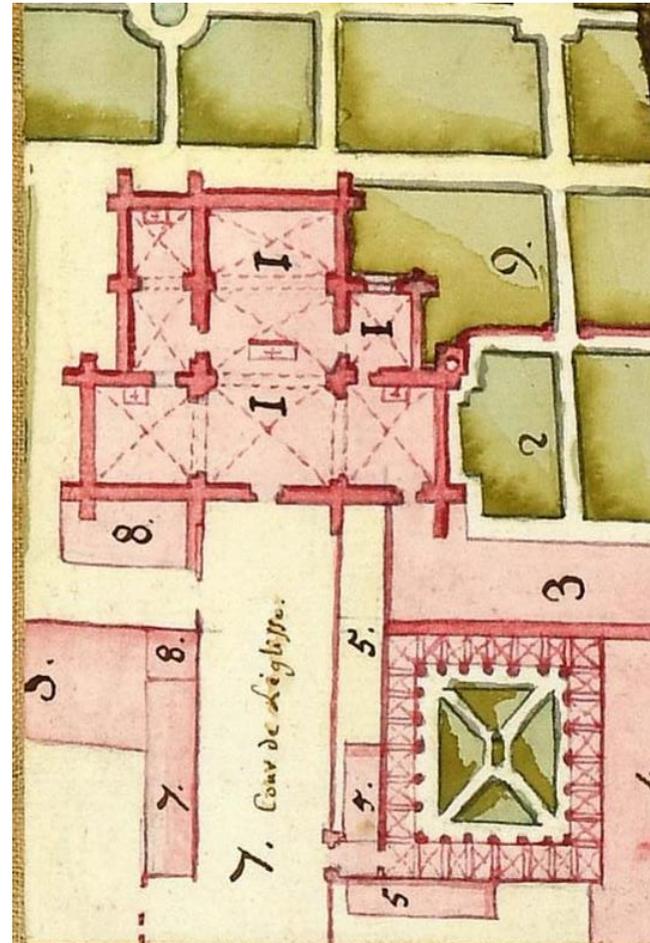
Cette porte a été édifée au 17<sup>e</sup> siècle pour l'abbé Léonor d'Etampes ; son architecture est de style classique et construite de manière symétrique des deux côtés. La porte en arc en plein cintre est insérée dans un mur en pierre de taille, encadrée par deux colonnes, ornées d'un chapiteau corinthien. Elle est surmontée d'un fronton brisé en son centre par un couronnement rectangulaire où figurait le blason sculpté de l'abbé.

## 2. Prier : l'église



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

D. Eglise



Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

I : Eglise

## 2. Prier : L'église

L'église visible sur la gravure a été construite au 15<sup>e</sup> siècle.

Elle a remplacé une église construite au 13<sup>e</sup> siècle, mais incendiée en 1361, qui avait elle-même succédé à une église romane.

Néanmoins cette église du 15<sup>e</sup> siècle est incomplète. Seuls le chœur et le transept ont été édifiés.

La nef aurait dû se situer à l'emplacement marqué E sur la gravure ou 7 sur le plan de gauche.

Si elle avait été achevée, elle aurait été très grande, si on compare sa hauteur avec le bâtiment marqué G sur la gravure qui dispose déjà d'un étage.

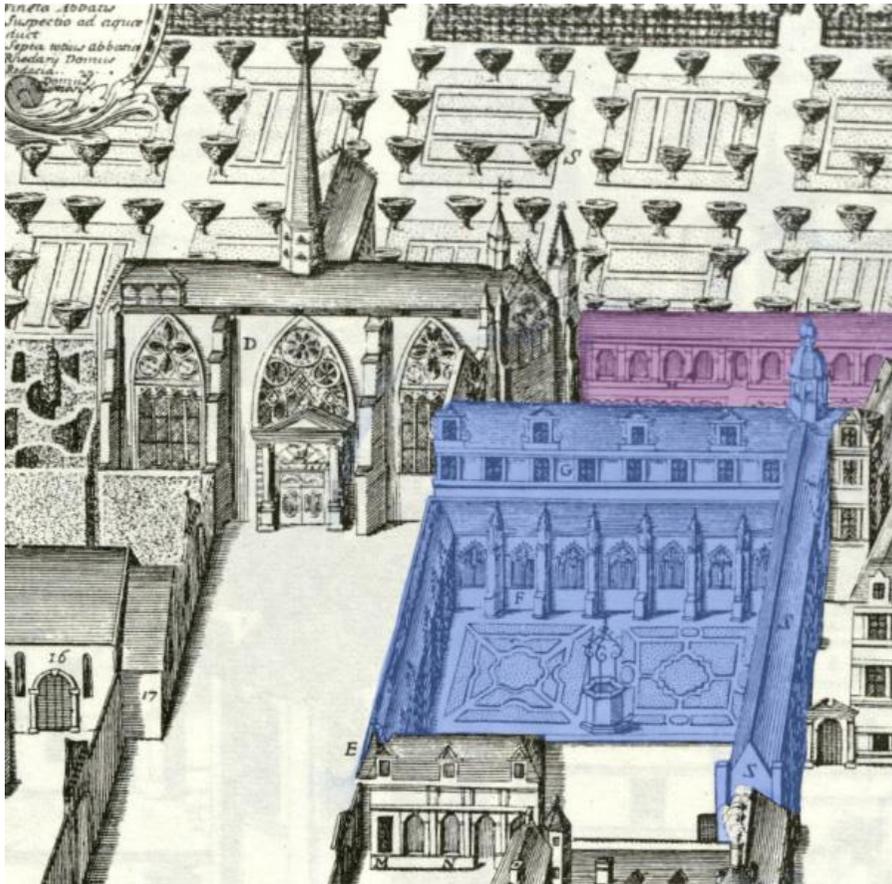
C'est dans l'église que les moines prient sept fois par jour et une fois la nuit. Cela a été établi par la règle de saint Benoît fixée vers 530.

1. Laudes : à l'aube
2. Prime : au lever du soleil
3. Tierce (troisième heure après le levant) : à 9 heures ou avant la grande messe
4. Sexte (sixième heure après le levant) : à midi environ
5. None (neuvième heure après le levant) : à 15 heures environ
6. Vêpres : (l'après-midi ou au début de soirée) : vers 17 heures
7. Complies : le soir, avant ou après le coucher du soleil
8. Vigiles entre minuit et le lever du jour

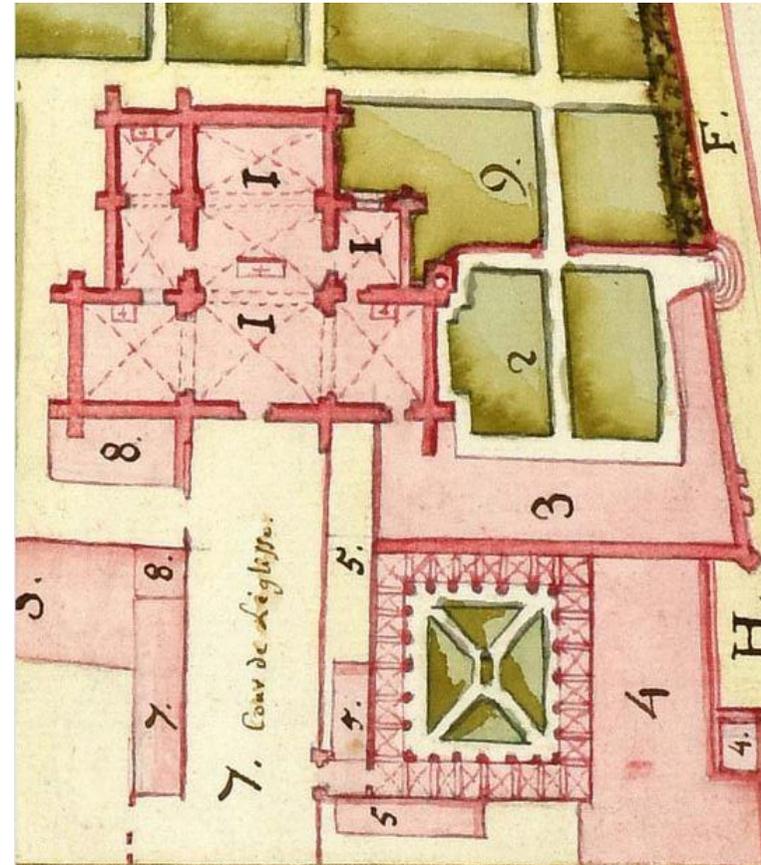
L'église a été démolie en 1804, après la Révolution, puisqu'il n'y avait plus de moines dans l'abbaye. Les pierres ont été utilisées pour construire des maisons.

Il ne reste plus rien de cet édifice.

### 3. Vivre hors du monde : les lieux réguliers (lieux de vie des moines établis selon la règle de saint Benoît)



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle



Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

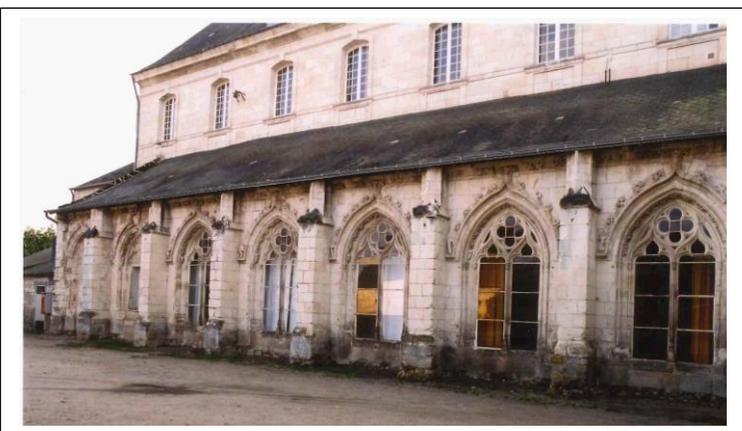
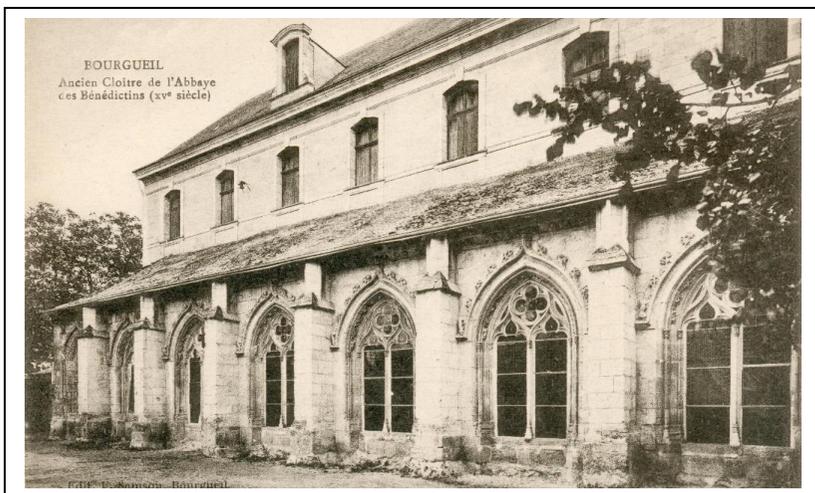
#### Le cloître

Le cloître est un espace fermé qui fait communiquer entre eux les bâtiments essentiels de la vie monastique. On distingue à l'arrière-plan (en violet) une galerie menant au pôle abbatial. Le cloître, de forme carrée, a été édifié au 15<sup>e</sup> siècle. Il est composé de quatre galeries voûtées visibles sur le plan, celles-ci favorisent la méditation.

A l'intérieur se trouve un jardin composé de parterres géométriques, avec un puits en son centre.

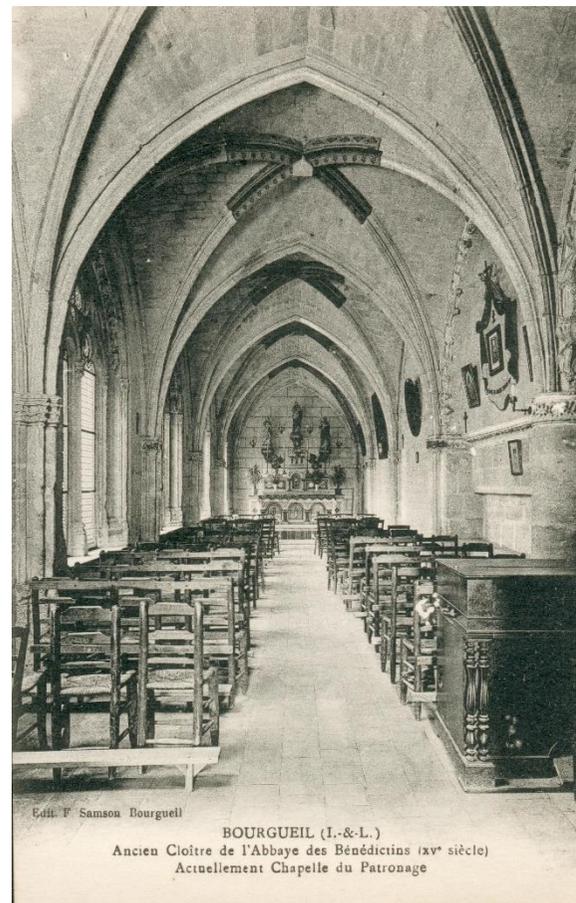
### Le cloître construit au 15<sup>e</sup> siècle

Au début du 20<sup>e</sup> siècle : vue extérieure



Etat actuel

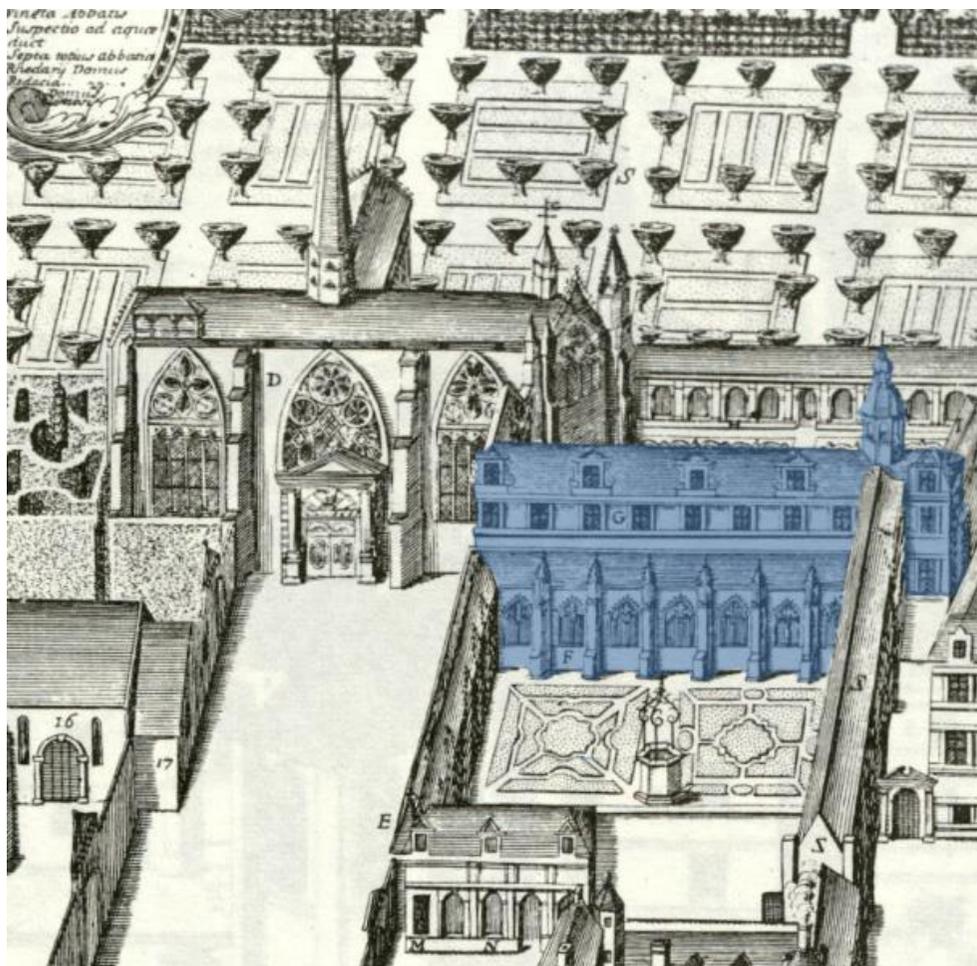
vue intérieure



Le cloître devient une chapelle au 19<sup>e</sup> siècle.

#### 4. Méditer, manger, dormir : l'espace claustral. Les bâtiments monastiques sont composés de trois ailes formant un carré autour du cloître.

##### L'aile Est



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

##### L'aile Est.

Comme elle est la plus proche du chœur de l'église, on y trouve à l'étage **le dortoir**, qui dispose ainsi d'accès direct pour les offices de nuit, grâce à un escalier situé entre le dortoir et l'église.

Le dortoir est composé de cellules individuelles, chacune équipée d'un lit, d'une table, d'un siège et d'un petit oratoire.

Une chambre commune, chauffée, est destinée aux jeunes moines, novices ou peut-être aux moines souffrant ne supportant pas les rigueurs de l'hiver dans des cellules non chauffées.

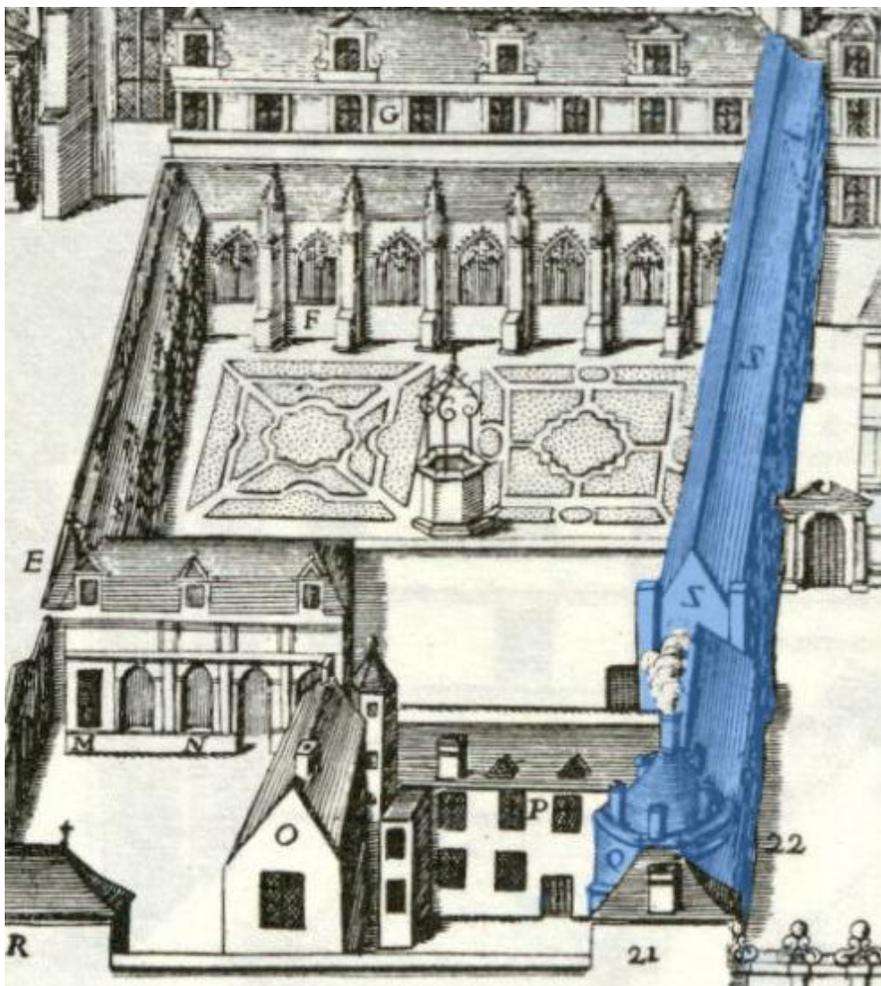
Elle abrite au rez-de-chaussée **la salle du chapitre**, dénommée aussi salle capitulaire. C'est une salle destinée aux réunions de la communauté monastique, qui commencent par la lecture d'un chapitre de la Règle de saint Benoît. C'est un lieu important où sont prises les décisions réglant la vie de l'abbaye. C'est de là que vient l'expression *avoir voix au chapitre* qui désignait celui qui pouvait participer aux prises de décisions, droit qui n'était ouvert qu'à certains moines.

C'est aussi au rez-de-chaussée que se situe **la sacristie**, la salle où sont rangés les objets et les vêtements nécessaires pour la célébration des offices religieux.

Cette aile a été démolie.

## 4. L'espace claustral

### L'aile Sud



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

### L'aile sud

Elle est occupée par un **grand réfectoire** (lettre S) qui sert au repas des moines. Ceux-ci mangent en silence tandis que l'un d'entre eux fait la lecture à haute voix. Le grand bâtiment du réfectoire est prolongé par un **petit réfectoire**, réservé aux moines malades.

Celui-ci est attenant à une **cuisine** (lettre Q), de forme circulaire, d'où s'échappe de la fumée par une des cheminées.

Les moines mangent de manière frugale et leur alimentation est essentiellement végétarienne (céréales, légumes fruits), avec un peu de poisson et très peu de viande. Celle-ci, surtout de volaille, est plutôt réservée aux moines malades.

Comme boisson, la bière et le vin accompagnent les repas quotidiens.

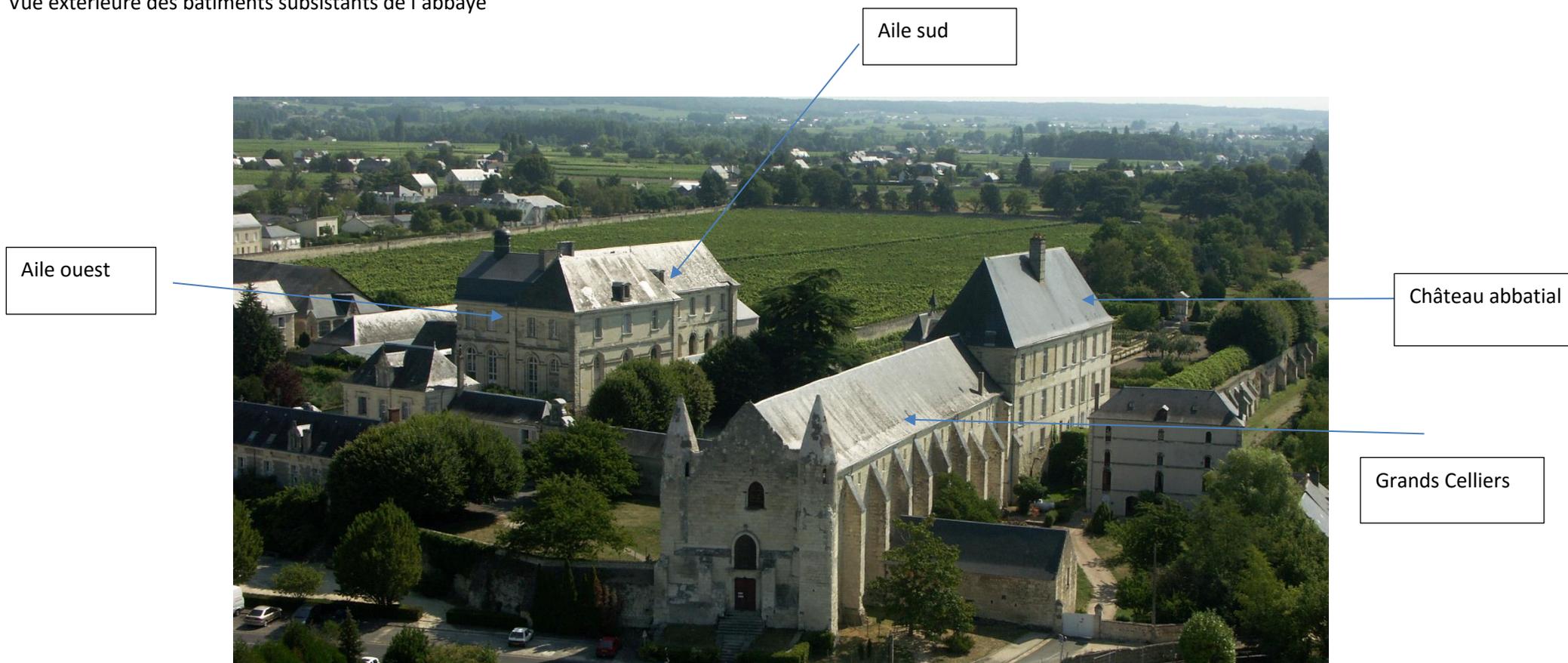
Selon les abbayes, les moines peuvent assumer à tour de rôle les charges domestiques et la cuisine. Chacun peut être amené à servir ses compagnons. Outre la préparation du repas, ils peuvent être chargés d'apporter les plats et de nettoyer les tables.

Les règles qui régissent l'organisation des repas instaurent l'ordre, la discipline, les notions de partage et de solidarité au sein de la communauté.

### L'aile Sud

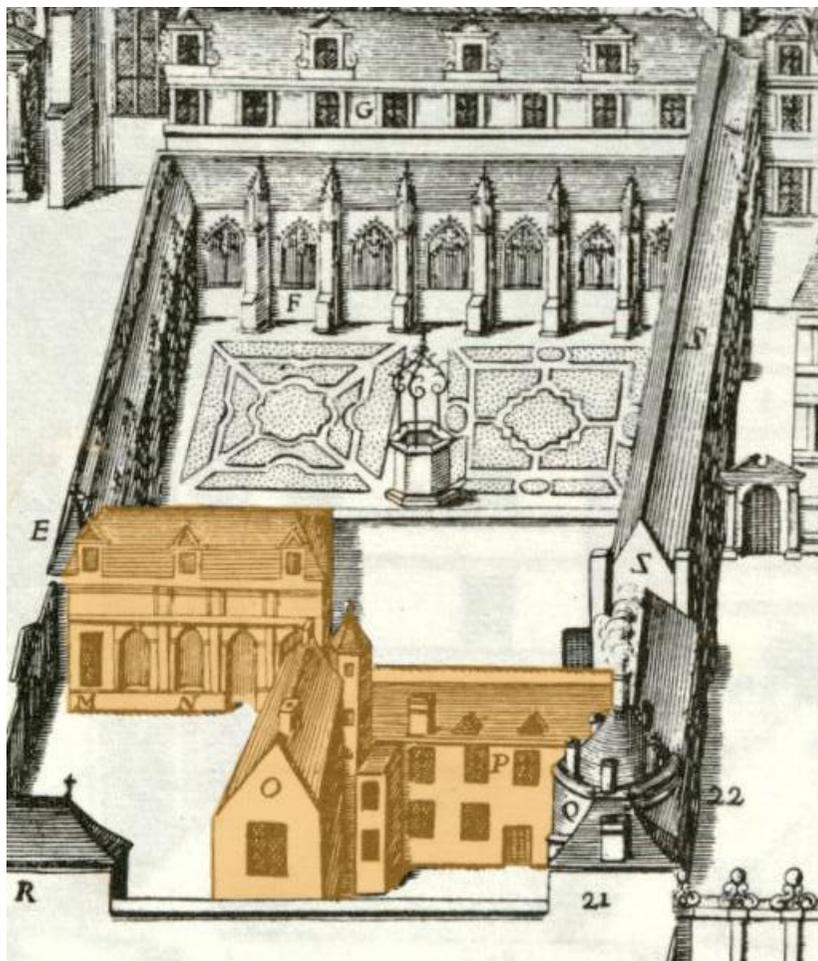
Le bâtiment visible sur la gravure a été remplacé en 1725 par un grand bâtiment, toujours occupé au rez-de-chaussée par le réfectoire et à l'étage par des chambres à cheminée.

Vue extérieure des bâtiments subsistants de l'abbaye



## 5. Soigner – accueillir

### L'aile Ouest



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle

### L'aile Ouest

Elle est ici composée de trois bâtiments qui ne sont pas alignés :

#### L'hôtellerie (lettre P)

Composée à l'origine d'une salle commune destinée à recevoir les pèlerins hors des lieux réguliers, elle se développe au cours des siècles avec la création d'une salle pour recevoir les hôtes lors des repas, proche de la cuisine des moines et des chambres pour les loger. Toutes ces salles disposent d'une cheminée.

#### L'infirmerie (lettre O)

Réservée aux moines malades, mais aussi aux infirmes et aux vieillards, l'infirmerie est intégrée dans les bâtiments monastiques. Pour des raisons évidentes liées à la contagion, l'infirmerie dispose d'une cuisine et d'un réfectoire spécifique. Les chambres sont munies d'une cheminée.

#### L'atelier du tailleur (lettre M)

Destiné à la confection des vêtements monastiques.

#### Le bûcher et le grenier à foin (lettre N)

Dans le bûcher était entreposé tout le bois servant à alimenter les cheminées. Le foin rangé à cet endroit près de l'hôtellerie et de l'infirmerie pouvait servir à garnir les matelas pour les lits des hôtes ou des malades.

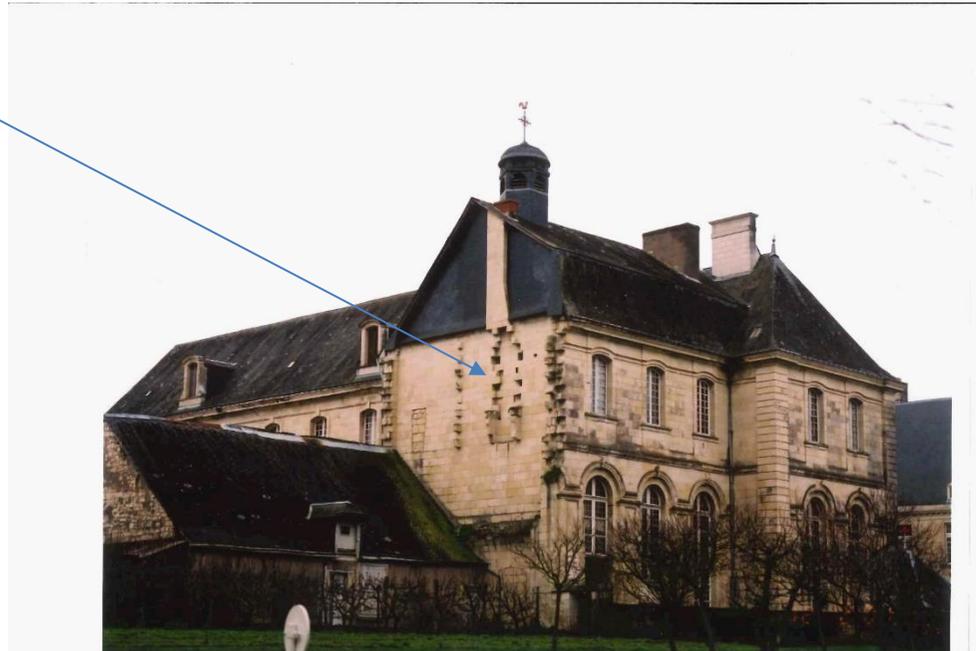
## 5. Soigner – accueillir

### L'aile Ouest

Au 18<sup>e</sup> siècle, les trois bâtiments (hôtellerie, infirmerie et atelier du tailleur) sont remplacés par un seul bâtiment rectiligne formant l'un des côtés du cloître. La construction, qui avait débuté en 1739, a été retardée par des conflits entre les moines et l'architecte. La reprise des travaux en 1785 a été arrêtée brutalement par les troubles de la Révolution de 1789, qui mirent fin à l'occupation de l'abbaye par les moines. Cette aile ne fut donc jamais achevée.

Vue extérieure

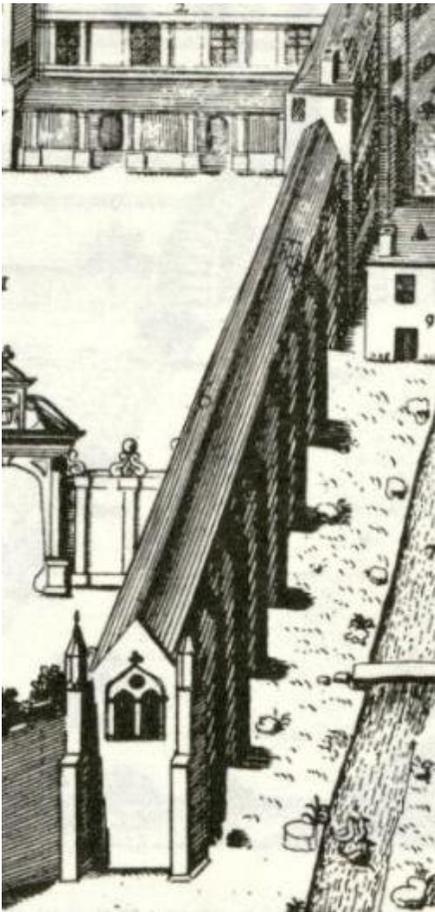
Traces d'inachèvement



## 6. Travailler, stocker : l'espace économique

### Les grands celliers

Le cellier sert à stocker les provisions pour la communauté monastique. Celui-ci a été construit au 14<sup>e</sup> siècle. Son architecture avec les deux tourelles en façade et les voûtes à l'intérieur évoque celle d'une église.



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle



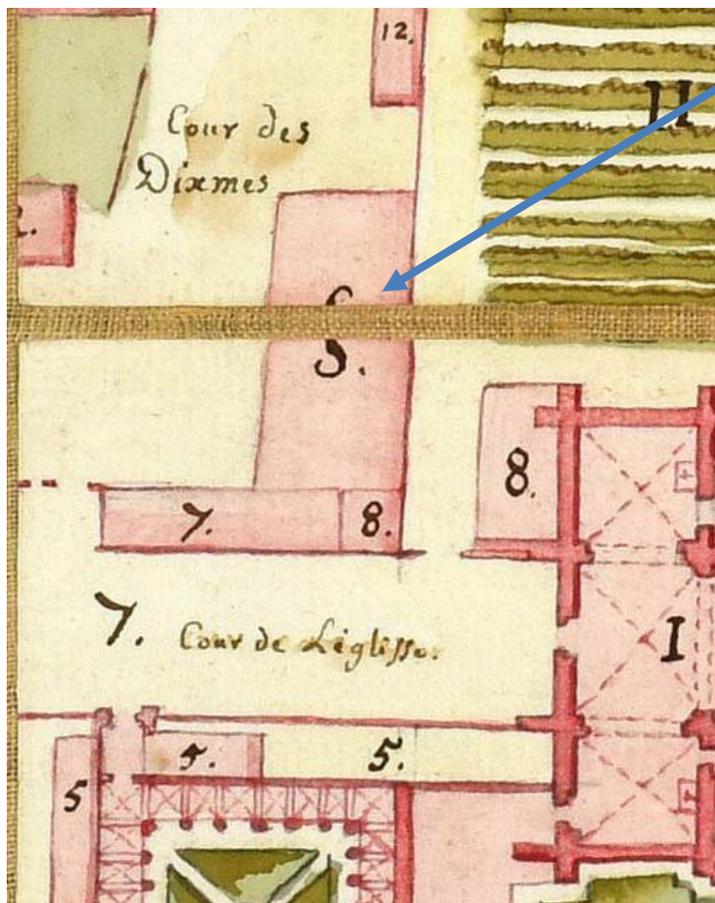
Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)



Etat actuel

## 6. Travailler, stocker : l'espace économique

La grange aux dîmes



La dîme est un impôt dû au clergé. Il correspond à l'origine un dixième de la récolte mais pouvait être de fraction variable.

Ces dîmes pesaient sur des produits très variés tels que les grains, le vin, les fruits des arbres, les petits des animaux, le foin, le lin, la laine, le chanvre.

Ces produits étaient entreposés dans la grange aux dîmes, qui étaient placés en dehors des lieux monastiques.

Comme la dîme était aussi due au clergé paroissial et aux seigneurs laïcs, il existe encore dans les villages de nombreuses granges dîmières dont le bâtiment a été conservé.

Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

Etat actuel

## 6. Travailler, stocker : Un exemple de la perception de la dîme à l'abbaye de Bourgueil

### **Bail de deux terrains cultivables passé entre les religieux de l'abbaye et René Caslot et Thomas Moreau dont une partie de la récolte sera entreposée dans la grange aux dîmes, 1752**

(Archives départementales d'Indre-et-Loire, H 48)

« Le cinquième jour d'avril 1752 après-midi

Par devant nous notaires royaux à Chinon résidents à Bourgueil soussignés,

furent présents en leurs personnes

le révérend père dom Charles de Saint-Peru

religieux cellerier de l'abbaye royale de Saint-Pierre du dit Bourgueil faisant tant pour lui que pour tous les autres religieux de la dite abbaye y demeurant,  
paroisse de Saint-Germain d'une part

et René Caslot laboureur demeurant dite paroisse de Saint-Germain de Bourgueil

et Thomas Moreau aussi laboureur demeurant paroisse de La Chapelle Blanche d'autre part

entre lesquelles parties a été fait et convenu ce qui suit :

à savoir que le dit révérend père de Saint Peru a ce jourd'hui donné à titre de moitié de fruits et non autrement au dit Caslot et Moreau acceptant pour le temps et l'espace de 7 années entières parfaites et consécutives, qui ont commencé à la Toussaint dernière et finiront à pareil jour

à savoir 2 pièces de terre en la forêt du dit Bourgueil appartenant aux dits sieurs religieux,

à la charge par les dits preneurs de faire bien et dument les dites pièces de terre en bon père de famille, d'y faire de toutes les façons ordinaires et accoutumées dans les temps et des saisons convenables, de les faire labourer avec des bœufs, d'ensemencer les dites terres de semences nettes, bonnes et convenables, qu'ils fourniront à leurs frais, de ne faire arracher, ni arracher aucun chaume, et de les faire couper à la faucille, ou à la faux correcte, laisseront les dits preneurs le tiers des dites terres en état par chaque année.

et les gerbes qui seront recueillies dans les dites terres seront partagées sur le champ moitié par moitié, après que les religieux auront pris sur le total la dixme à la seizième, pour ensuite la moitié des dites gerbes ensemble la dixme être rangées par les dits preneurs dans la grange des dits sieurs religieux en leur dite abbaye, ne pourront enlever aucune des dites gerbes qui proviendront dans les dites pièces, sans en avoir averti les dits sieurs religieux pour par eux ou gens de leur part en percevoir le dit droit de dîme et ensuite partagé le surplus des dites gerbes et le tout être rangé comme dessus,

entretiendront et cureront les fossés qui sont autour des dites pièces de terre et les laisseront en bon état à la fin du dit bail et laisseront tous les chaumes à faucher la dernière année du présent bail, attendu qu'ils l'ont trouvé en entrant

et paieront les dits preneurs par chaque année

8 livres de beurre aux dits religieux au jour et fête de saint-Michel pendant le cours du dit bail, dont le premier paiement commencera à la Saint-Michel prochain

et en faveur du présent bail les dits Caslot et Moreau s'obligent solidairement de payer aux dits sieurs religieux par forme de pot de vin dans le jour de la Saint-Jean Baptiste prochain la somme de 24 livres une fois payée

et pour les contraventions ou obligations du dit bail se soumettent les dits preneurs à la juridiction du dit Bourgueil pour y être traduits, renonçant à tous moyens et fins déclinatoires ,

Fait et passé au dit Bourgueil en notre étude et en présence des dits notaires et ont les dits Caslot et Moreau déclarés ne savoir signer

De ce enquis, signé à la minute

Charles de Saint Peru, cellerier

Lejouteux et Millet notaires royaux

Contrôlé à Bourgueil le douzième avril 1752

Signé Goulin qui a reçu 12 sols. »

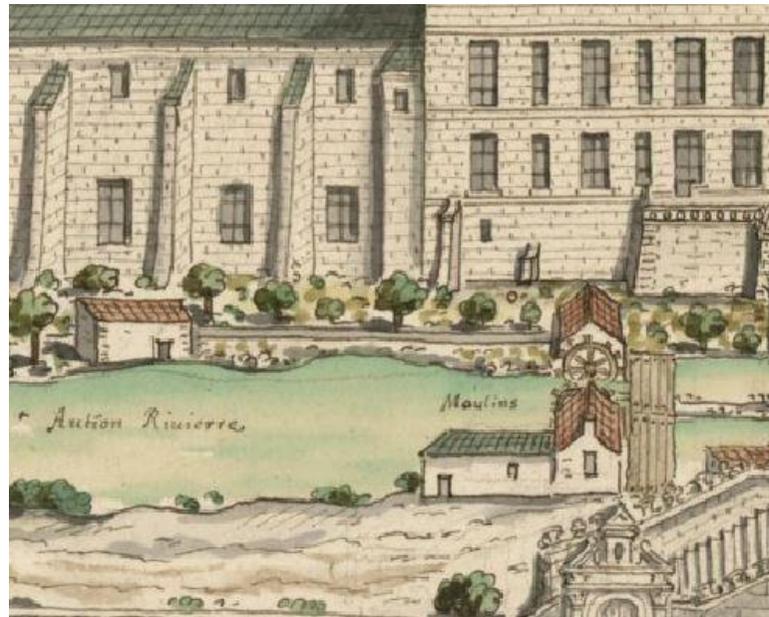
## 6. Travailler, stocker : l'espace économique

### Les moulins

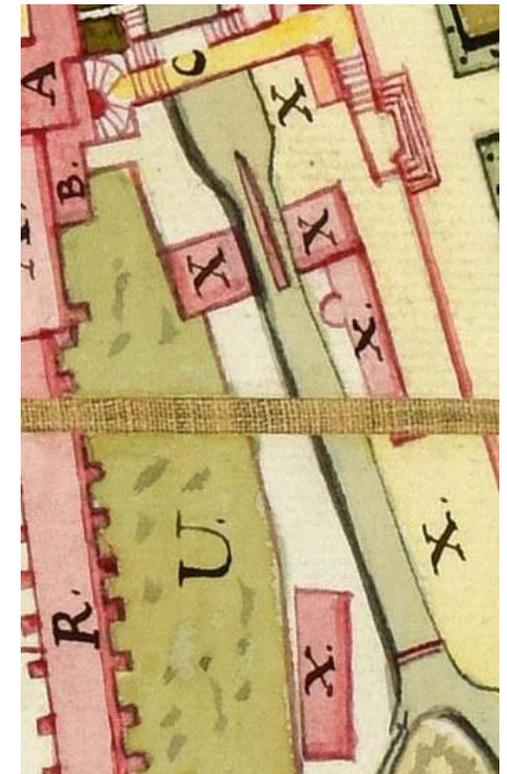
Ils sont utilisés pour moudre le grain en farine destinée à l'alimentation de l'abbaye.



Détail du *Monasticon Gallicanum*. 17<sup>ème</sup> siècle



Détail de la vue du gros pavillon. 1699. BNF EST VA-37 (2)



Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

Les deux moulins sont désignés par le chiffre 9 sur la gravure et par la lettre X sur le plan en couleur. Ils sont situés en contrebas des celliers et du palais abbatial, sur la rivière du Changeon. Les autres bâtiments marqués X concernent les granges et les étables dépendant des moulins.

## 6. Travailler, stocker : un bail à ferme des moulins

### **Bail des moulins Saint-Pères de Bourgueil passé entre les religieux de l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil, 4 avril 1715**

(Archives départementales d'Indre-et-Loire H 42)

« Le quatrième jour d'avril mil sept cent quinze avant midy  
par devant le notaire royal de Chinon, en la résidence de Bourgueil, Généralité de Tours  
soussignés furent présents les révérends religieux de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Bourgueil, ordre de saint-Benoit, congrégation de Saint-Maur, es  
personnes des révérends pères Dom Bède Bernard prieur, dom François Compain sous-prieur, dom Malo Guechin, dom Matthieu Chailly, dom Charles  
Poquelin, dom François Gérard, dom Claude Hardoin, dom François Derays, dom Jean Delespinay, dom Jean Fouqué et dom Charles de Ranché d'une part

et André Racault marchand meunier et Marie Levesque sa femme, de lui autorisée  
demeurant paroisse de Saint Germain de Bourgueil d'autre part

lesquelles parties vont convenir de ce qui suit :

c'est à savoir que les dits frères religieux par délibération dans leur chapitre ont aujourd'hui donné à ferme aux dits Racault et sa femme pour le temps et  
l'espace de 7 années qui commenceront au jour et fête de Saint Jean-Baptiste prochain et finiront le vingt troisième jour de juin inclusivement de l'année 1722

les moulins saint Père ainsi appelés appartenant aux dits sieurs religieux situés au dessous du dit château et maison abbatiale du dit Bourgueil sur le Douet ou  
rivière de Changeon

le bâtiment dans lequel ils sont avec les jardins en dépendant et les granges et les étables qui sont sous le dit château qui en dépendent aussi et comme le tout se  
poursuit et comporte,

à la charge par le dit Racault et sa femme preneurs

d'en jouir bien et dûment en bon père de famille, de curer chaque année le canal ou cours d'eau de la dite rivière du Douet ou Changeon es lieux et endroits accoutumés afin que l'écoulement s'en puisse aisément faire, entretenir les turcies bâties es lieux du dit Douet aussi à la manière accoutumée même la turcie du pont du gué avec les autres meuniers des dits sieurs religieux et faute par eux d'y satisfaire les dits sieurs religieux pourront le faire faire aux frais des dits preneurs

lesquels entretiendront aussi les bâtiments des dits moulins et les granges et les étables de menues réparations de couverture seulement, ensemble les tournants, virants et moulants des dits moulins, aussi les menues réparations, comme fuseaux, alluchons et autres.

et lequel bail est fait pour en payer par les dits Racault et sa femme aux dits sieurs religieux outre les charges ci dessus et leur fournir dans leurs greniers de la dite abbaye le nombre de 30 septiers de blé de froment et 26 septiers de blé mouture mesure de Bourgueil , chaque septier de 12 boisseaux et le dernier boisseau de chaque septier comble, le tout de bon blé et marchand payable par les quarts de l'année à savoir à la fête de saint Michel , 1er janvier, Pâques et saint Jean-Baptiste , ce qui revient pour chacune quarte 7 septiers et demy de froment et six septiers et demy de mouture dont la 1<sup>ère</sup> quarte sera à la Saint-Michel prochain, la seconde au premier de janvier suivant, la troisième à Pâques et la 4<sup>ème</sup> à la St Jean-Baptiste et payeront entre autres aux dits sieurs religieux un gâteau de la fleur d'un boisseau de froment pétri en beurre et 4 chapons chaque année à la fête de Noel dont le premier paiement commencera à Noel prochain et ainsi continuera aux mêmes termes pendant le cours du dit bail

Fait et passé à la porte du monastère de la dite abbaye en présence de Nicolas Lambert marchand et Jean Renard sergent dans Bourgueil, paroisse Saint Germain témoins

signé Dom Bède Bernard prieur, dom François Compain sous-prieur, dom Malo Guechin, dom Matthieu Chailly, dom Charles Poquelin, dom François Gérard, dom Claude Hardoin, dom François Derays, dom Jean Delespinay, dom Jean Fouqué et dom Charles de Ranché, Andre Racault, Nicolas Lambert, Jean Renard, Marie Levesque

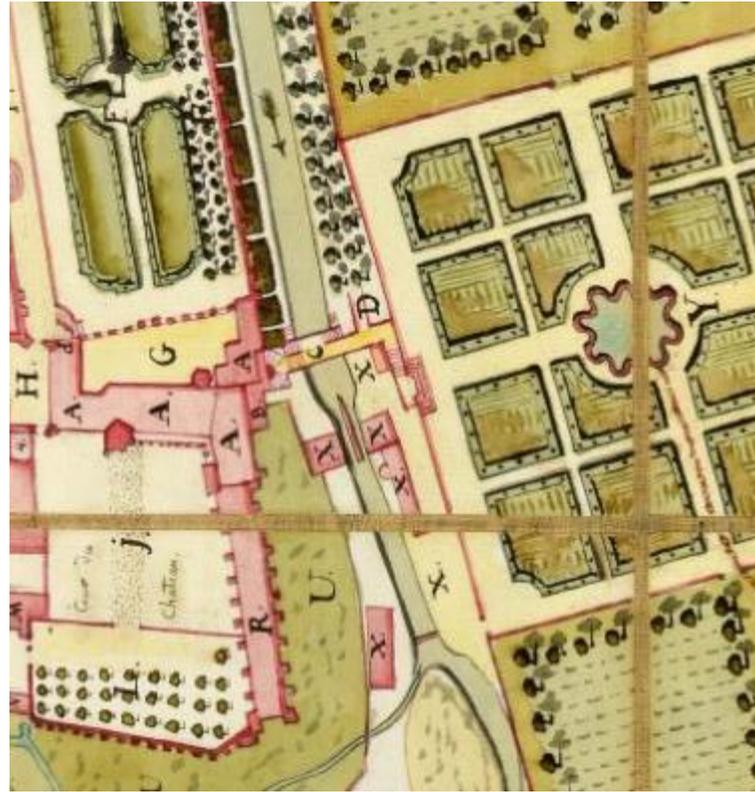
et Delaneau, notaire royal à Bourgueil le 16 avril 1715

Reçu 3 livres, 17 sols. »

## 7. Le pôle abbatial



Détail du Monasticon Gallicanum. 17<sup>ème</sup> siècle



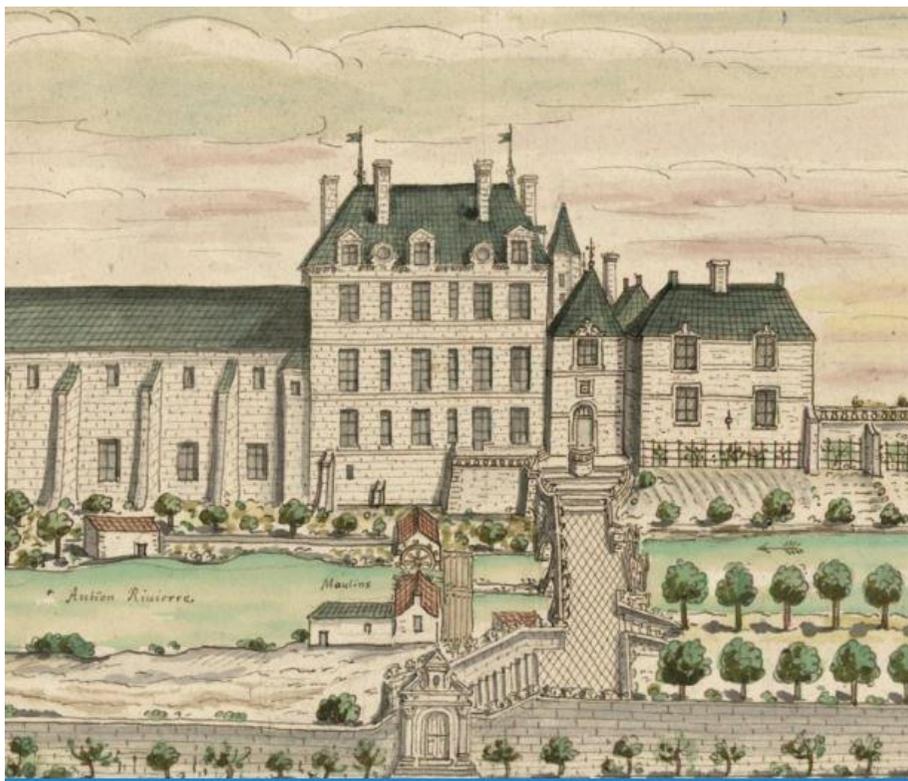
Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

Le **château abbatial**, façade ouest (en rouge) sur la gravure.

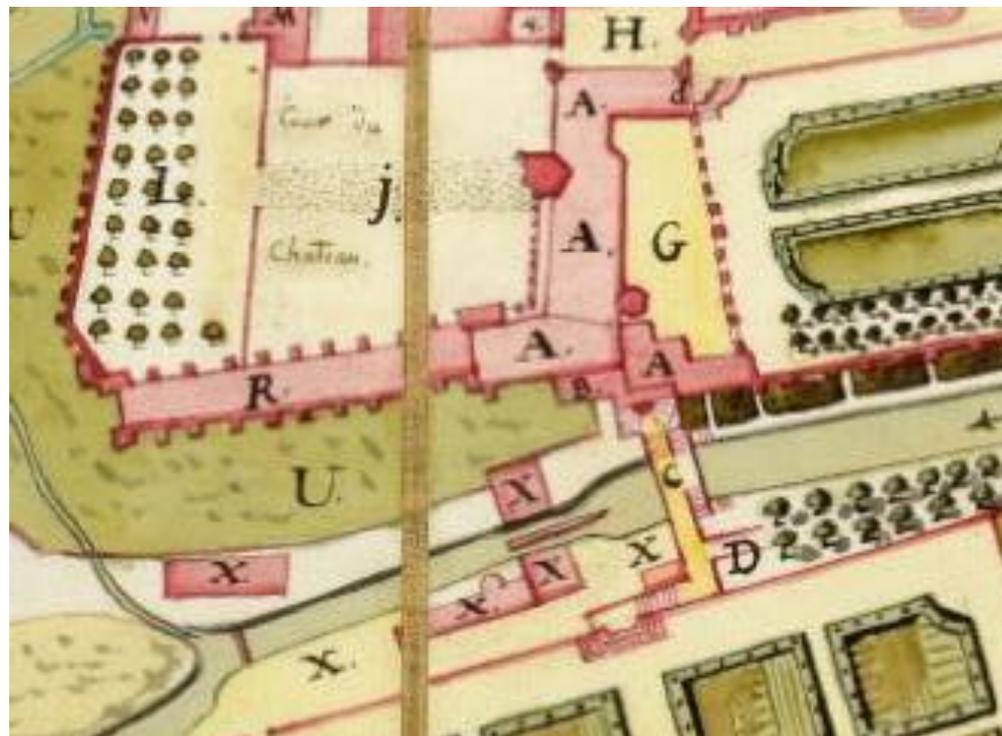
Il est désigné par la lettre A sur le plan.

**L'abbé** à qui les moines doivent obéissance est le responsable du monastère. Au Moyen Âge, c'est aussi un seigneur au sens de l'organisation féodale, et ses ressources financières proviennent du revenu des possessions de l'abbaye, notamment des récoltes. Il n'habite pas avec les moines mais dans un bâtiment spécifique. Dans les abbayes riches, comme celles de Bourgueil, l'abbé habite dans une riche demeure. C'est un grand bâtiment, à plusieurs étages, avec une tourelle pour l'escalier.

### Le château abbatial



Vue du gros pavillon. 1699. Collection Gaignières. BNF EST VA-37 (2).....

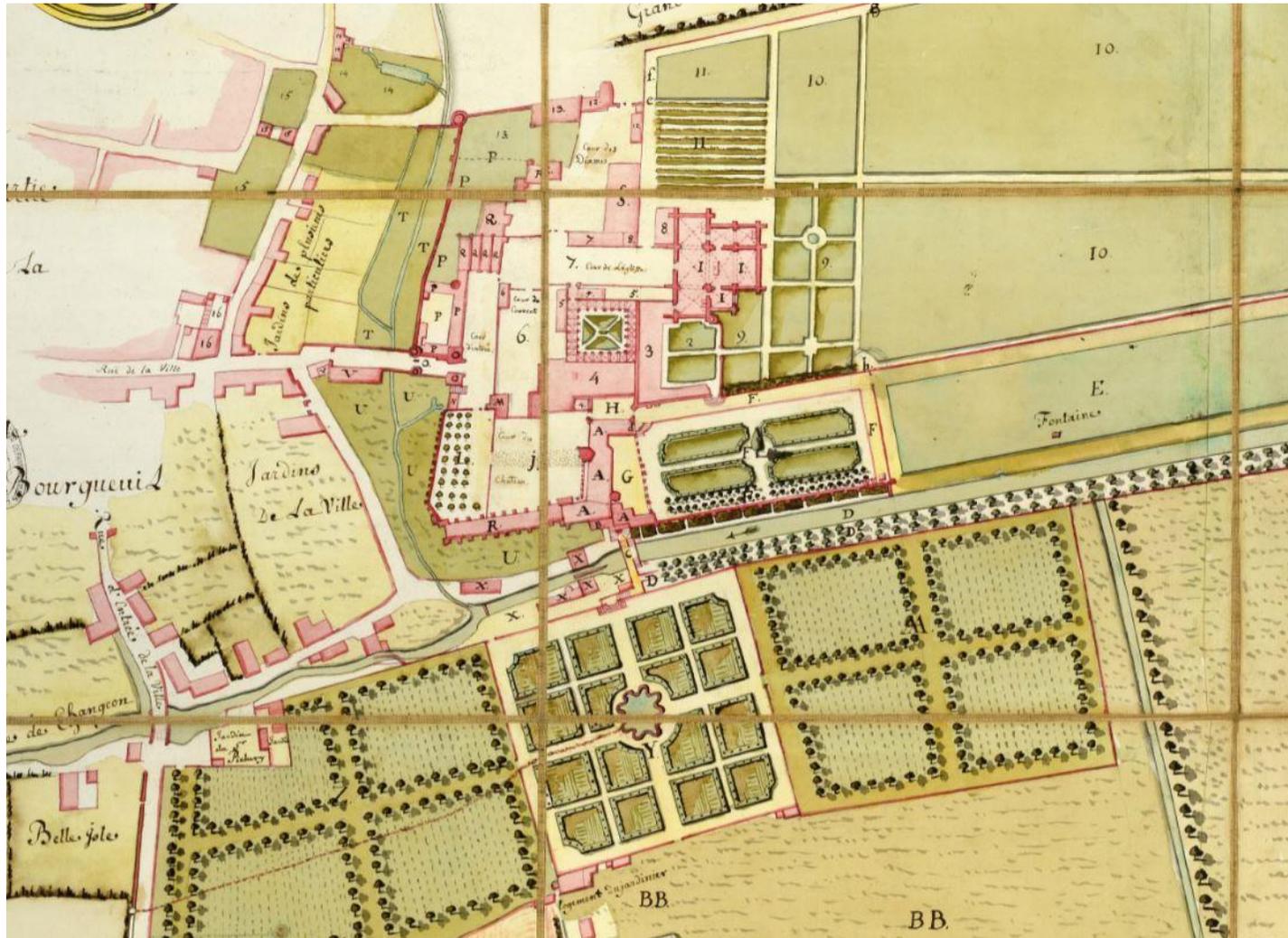


Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

Cette vue montre à gauche, les grands celliers (R sur le plan) puis l'ensemble de la façade sud du château abbatial composé au centre d'un bâtiment à trois étages (lettre A sur le plan) et d'autres bâtiments à deux étages.

Cette résidence de l'abbé porte le nom de château car ce bâtiment ressemble par son aspect monumental aux constructions édifiées par la noblesse. Le rez-de-chaussée comportait un cabinet, un bureau, une bibliothèque, deux salons, une cuisine, une autre salle et l'office. Aux étages, se trouvaient les chambres et les salles réservés à l'abbé et à ses invités.

## 8. Les jardins



Détail du plan de l'abbaye. 18<sup>ème</sup> siècle (AD37 H992)

## Les jardins des moines

Les nouvelles règles établies au 17<sup>e</sup> siècle (Déclarations de Saint-Maur) définissent l'aménagement des jardins :

*« Le jardinier ne fera point de parterres qui ressentent le faste et la vanité, mais de simples carreaux ou autre forme convenable à la simplicité et modestie religieuse. Il disposera, plantera, et bordera celles qui seront le plus propres à se promener et donner de l'ombrage, de ceps de vigne pour y faire des treilles, ou d'arbres fruitiers en palissade, ou d'autre façon qui puisse donner du couvert et de l'ombre durant les chaleurs. »*

### Le jardin du cloître

Ce un jardin symbolique reflète l'harmonie de la Création ; il est un lieu de silence, de méditation et de lecture. Sa composition est géométrique. Les quatre allées symbolisent les quatre fleuves du paradis terrestre. Au centre, le puits ou la fontaine symbolise l'arbre de vie.

**Le jardin des plantes médicinales** : il n'est pas mentionné explicitement sur le plan mais devait être situé près de l'infirmerie.

Les autres jardins mentionnés sur le plan : **le jardin à fleurs et potager** (n°9), **les vignes** (n°10), **les charmilles et pépinières** (n°11).

## Les jardins du château abbatial

On retrouve les mêmes éléments que pour les châteaux de l'architecture civile : des jardins dessinés avec soin.

Devant la façade est du château abbatial (lettre A):

**Le parterre du château et ses terrasses** (lettre F) ; **le clos de vigne avec une fontaine** (lettre E).

Devant la façade sud, qui domine la rivière du Changeon :

**Le verger** (lettre Z) ; **le jardin potager** avec un bassin et un jet d'eau (lettre Y) ; **le grand verger** (lettre W).

Les carrés sont les modèles de bases avec à l'intérieur des figures géométriques.

Dans les vergers, les espèces cultivées étaient différentes suivant les régions : pommier, poirier, prunier, sorbier, néflier, châtaignier, pêcher, cognassier, noisetier, amandier, mûrier, cerisier, noyer, alisier framboisier, figuier, olivier.